

# LE CERCLE D'ESCRIME DE NEUFCHÂTEAU



## **TOURNOI INTERNATIONAL DES JEUNES POUSSSES**

***Dimanche 29 Mars 2015***

***POUSSINS ET PUPILLES  
FLEURET H&F***

***2 TOURS DE POULE***

***CIRCUIT DES JEUNES LAMES  
poussins & pupilles (2<sup>e</sup> manche)***

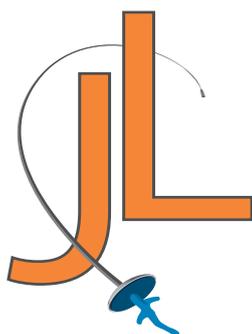
***MINIMES FLEURET H&F  
2 TOURS DE POULE***

***BAVETTE ELECTRIQUE  
NON OBLIGATOIRE***

***(voir règlement du CJL sur  
<https://www.facebook.com/pages/Circuit-des-Jeunes-Lames/658945047523620> )***



***Lieu : Centre du Lac  
2 rue Cheravoie  
6840 Neufchâteau  
(Belgique)***



# Programme

Dimanche 29 mars 2015

## TOURNOI INTERNATIONAL DES JEUNES POUSSÉS

CATEGORIE	APPEL	SCRATCH	DEBUT
Minime Fleuret H&F (2001-2002)	09H30	09H45	10H00
Pupille Fleuret H&F (2003-2004) (2 <sup>e</sup> Manche CJL)	09H30	09H45	10H00
Poussin Fleuret H&F(2005-2006) (2 <sup>e</sup> Manche CJL)	11H00	11H15	11H30

### Formule :

**2 TOURS DE POULE SUIVIS D'UN TABLEAU D'ELIMINATION DIRECTE  
A PARTIR DU T16 TOUTES LES PLACES SONT TIREES.**

- . POUSSINS H&F : EN POULE : 4 TOUCHES (3 MINUTES)  
EN ELIMINATION DIRECTE : 8 TOUCHES (2 X 2 MINUTES).
- . PUPILLES H&F : EN POULE : 4 TOUCHES (3 MINUTES)  
EN ELIMINATION DIRECTE : 8 TOUCHES (2 X 3 MINUTES).
- . MINIMES H&F : EN POULE : 5 TOUCHES (3 MINUTES)  
EN ELIMINATION DIRECTE : 10 TOUCHES (2 X 3 MINUTES).

**Classement séparé filles/garçons**

**Tous les participants seront récompensés**

**Vente et réparation de matériel : La Salle d'Armes**

**Restauration sur place**



# INSCRIPTIONS

**DROIT D'INSCRIPTION : 14 €**

Mme Valérie Laromiguière  
7, chemin des Rwêches  
6721 ANLIER (Belgique)  
Tél. : (+32) (0)63 42 20 61  
Fax. : (+32) (0)63 42 20 61  
Portable : (+32)(0)473 92 60 32  
Courriel : [valerie.laromiguiere@gmail.com](mailto:valerie.laromiguiere@gmail.com)

**Pour le mercredi 25 mars 2015 au plus tard  
(23h59min59sec)**

*En accord avec tous les cercles organisateurs de tournoi, si les inscriptions tardives sont prises en considération, elles verront leur droit d'inscription doublée.*

## L I E U

**CENTRE DU LAC (ADEPS)  
2, rue de Cheravoie  
B-6840 NEUFCHÂTEAU**

## HEBERGEMENT

**Hébergement possible au Centre du Lac le samedi 28 mars 2015**

**Tarif pour 1 nuit + 1 repas du soir**

- de 12 ans : 30 euros (26 euros sans repas)

+ de 12 ans : 35 euros (30 euros sans repas)

**Inscription : Clôture le mardi 17 mars 2015**

**Hébergement possible si minimum 25 personnes inscrites !**

***Seul le paiement complet confirme la réservation***

***(au plus tard le 18/03/15 sur le compte du cercle)***

**Paiement complet sur le compte du Cercle d'escrime de Neufchâteau Asbl**

avec votre nom : BNP Paribas Fortis : 001-6824653-03

IBAN:BE21 0016 8246 5303 ; BIC: GEBABEBB

Photos du bâtiment Adeps et renseignements sur les chambres

<http://www.adeps.be/index.asp?m=page&i=394>

**Personne de contact (français) : Valérie Laromiguière - 00 32 (0) 473 92 60 32**

**Personne de contact (anglais) : Maile Anderson - 00 32 (0)63 45 75 73**

## LICENCE ET RÈGLEMENT

- . L'épreuve se déroulera suivant le règlement de la FIE.
- . Les épreuves respecteront les formules et les classements du circuit auxquels elles appartiennent (Circuit des Jeunes Lames).  
Cependant, les organisateurs se réservent le droit de choisir la formule adéquate suivant le nombre de participants.
- . Être en possession d'une licence sportive en ordre pour la saison sportive du tournoi.
- . L'organisateur décline toutes responsabilités en cas d'accidents, de pertes ou de vols.
- . Les chaussures de ville et à talon sont interdites dans les salles de sport. Les personnes en disposant seront priées de les laisser à l'entrée des salles. Les animaux sont interdits dans le centre.

## ARBITRAGE

### TOURNOI INTERNATIONAL DES JEUNES POUSSÉS

- 1) Les Cercles présentant **4 tireurs inscrits** au Tournoi des Jeunes Poussés sont priés de mettre **un arbitre qualifié** à la disposition des organisateurs ou de s'acquitter d'une amende de 75 €. À partir du 9<sup>e</sup> tireur inscrit, les cercles mettront deux arbitres à disposition de l'organisateur, 3 arbitres à partir de 15, etc. L'amende pour défaut du 2<sup>e</sup> arbitre et suivant est fixée à 50 € par arbitre manquant. Dans le cas où le cercle n'aurait pas effectué le paiement, ce montant sera réclamé aux tireurs du cercle concerné avant leur participation au tournoi (compte BNP Paribas Fortis BE 21 0016 8246 5303 au nom du Cercle d'escrime de Neufchâteau) et/ou une facture sera envoyée au cercle dont l'arbitre est défaillant.
- 2) **Un arbitre mentionné lors de l'inscription des tireurs de son cercle, ou ultérieurement, doit se présenter. Sauf si les désinscriptions de tireurs de son cercle sont effectuées pour le jeudi 26 mars 2015 à 13H00 au plus tard. Sinon le règlement pour défaut d'arbitre sera d'application.**
- 3) Tous les arbitres de la compétition doivent être brevetés.
- 4) L'arbitre est à disposition du directoire technique tout au long de la journée dès la première catégorie où un tireur de son cercle est présent et ne peut quitter la compétition sans avoir reçu l'assentiment de ce même directoire.



« AVEC LE SOUTIEN DE L'ADEPS –  
C.C.S. LUXEMBOURG »



« AVEC LE SOUTIEN DU SPW INFRASPORTS »

